

En "fouillant" dans le passé : une ancienne et curieuse tradition : l'abbaye des fripons et des filous à Gersau

Autor(en): **Helfer, Ed.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-231043>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

EN « FOUILLANT » DANS LE PASSÉ

Une ancienne et curieuse tradition :



L'Abbaye des fripons et des filous à Gersau

Dans l'almanach Der lustige Schweizer — le joyeux Suisse — publié en 1832 à Schaffhouse, est contée une tradition des plus curieuses qui, à cette époque lointaine, était encore pratiquée. Il s'agit d'une fête populaire, genre abbaye ou kermesse, qui était réservée exclusivement aux malfaiteurs et aux voleurs. Elle eut lieu une fois par année, les samedi, dimanche et lundi après la fête patronale.

Durant ces trois jours, les participants jouissaient d'une liberté complète et la police n'avait pas le droit d'intervenir contre quiconque.

L'affluence fut grande, chaque année. Et tout ce petit monde se conduisit de façon exemplaire. Jamais il n'y eut ni esclandre, ni batterie, ni vols nulle part. Les participants, hommes, femmes et enfants se comptaient par centaines et ils venaient parfois de très loin. (Gersau est situé sur le lac des Quatre-Cantons, entre Witznau et Brunnen.) Transportant avec eux les ustensiles de cuisine et autres objets indispensables, ils occupèrent les granges, les écuries, les chalets, bref tous les locaux pouvant les abriter durant leur réunion, comme l'avaient déjà pratiqué ceux qui les précédaient. Un état-major désigné d'avance s'occupa de l'organisation de la réunion ; partout on voyait fumer des cuisines volantes.

Le dimanche, après le culte, les vieillards, les femmes et les enfants se réunirent en cortège qui se rendit de maison à maison, afin de mendier des victuailles que les habitants leur offraient généreusement. En tête de ce cortège, marchaient les gendarmes. Les jeunes restaient chez eux. Après la tournée, chacun rentra dans

son coin, afin de préparer le repas. En riant et chantant, les feux pétillaient et des odeurs de toute nature remplissaient l'air.

L'après-midi, les jeunes se mirent à danser, tandis que les aînés se réunirent dans une grange afin de délibérer sur le sort de cette curieuse communauté. Mais rien de leurs discussions ne filtrait à l'extérieur, et pour cause. On ne tenait nullement à ce que les villageois soient mis au courant de leurs projets...

Lundi, les aristocrates de la bande organisaient généralement un grand bal dans une maison privée. Habillés proprement et correctement, personne n'eût pris ces gens pour ce qu'ils étaient en réalité. Leur tenue fut toujours irréprochable, tant à table que durant la danse.

Un témoin d'une abbaye précédente raconte un fait assez touchant : le dimanche soir, au moment où tintait la cloche de l'angélus, les jeunes de la bande qui s'amusaient au restaurant, arrêtaient de danser, se mirent à genoux et c'est l'aubergiste lui-même qui, à haute voix, dit la prière dans un silence religieux. Puis, la danse reprit de plus belle. Le mardi matin, la plupart des membres de la bande quittèrent Gersau, les uns par les routes, les autres en traversant le lac. Leur conduite n'avait pas donné lieu à la moindre plainte.

* * *

(En allemand, cette abbaye s'appelle « Gaunerkilbe » et, à Gersau, les participants sont traités de « Feker ».)

Par ordre supérieur, l'abbaye de Gersau a été interdite dès l'année 1836.

Ed. Helfer.